

THE KRAFT HEINZ COMPANY
LIMITED CONDITIONS D'ACHAT DE BIENS ET
SERVICES

THE KRAFT HEINZ COMPANY
LIMITED TERMS AND CONDITIONS FOR THE
PURCHASE OF GOODS AND SERVICES

1 Définitions

non), nom de domaine, savoir-faire, modèle d'utilité, création non déposée ou, si applicable, toute application d'un tel droit, ou un autre droit industriel ou de propriété intellectuelle et tout droit de représentation pour enregistrement de la protection de tout droit qui existe n'importe où dans le monde entier;

« Commande » toute commande de Kraft Heinz auprès du Fournisseur pour la fourniture de Biens et/ou de Services

« Politiques » les politiques, instructions et lignes directrices de Kraft Heinz en vigueur

« Services » les services que le Fournisseur doit apporter à Kraft Heinz conformément à la Commande

« Spécifications » les spécifications ou stipulations de Kraft Heinz pour les Biens et/ou Services dont le Fournisseur est responsable

j

0

T

c

651 (E) 3.2.2011 0 Td (0) 070887 (g) 0276 (E) 56 20 24 20 23 (0) 08 20 09 25 (S) 14 05 08 (0) 23

3 Livraison des Biens et Services

3.1 La livraison des Biens respectera strictement les instructions de livraison de Kraft Heinz, qu'elles soient fournies avec la Commande ou séparément. Kraft Heinz se réserve le droit de les modifier à tout moment. Chaque livraison doit être clairement indiquée conformément aux Spécifications et/ou la Commande. Si aucune instruction de livraison n'est fournie, la livraison se fera alors DDP (Incoterms de 2010) (dans l'établissement de Kraft Heinz où se font habituellement les livraisons de Biens similaires). Le Fournisseur déchargera les Biens à ses propres risques.

3 Delivery of Goods and Services

3.1 Delivery of the Goods shall take place strictly in accordance with Kraft Heinz' delivery instructions whether given in the Order or separately, and which Kraft Heinz may amend at anytime. Each delivery must be clearly marked in accordance with the Specification and/or the Order. If no delivery instructions are provided, then delivery will take place DDP (Incoterms of 2010) (Kraft Heinz' place of business where deliveries

4.2 Le Fournisseur informera rapidement Kraft Heinz de tout problème dont l'entreprise a connaissance ou devrait raisonnablement avoir connaissance en lien avec le stockage, le transport, la manipulation, l'assemblage ou l'utilisation des Biens par Kraft Heinz (dont la législation ou les conseils d'organes responsables, professionnels ou juridiques portant sur les matières premières.

4.3 Kraft Heinz ne sera pas considéré avoir accepté la fin de la prestation des Services tant que Kraft Heinz n'aura pas donné au Fournisseur de reconnaissance formelle par écrit à cet effet.

5 Titre de propriété et risques

5.1 Le titre de propriété et les risques sur les Biens sont transférés à Kraft Heinz lors de la livraison, conformément à l'Accord, à condition que si Kraft Heinz règle les Biens avant la livraison, le titre de propriété des Biens soit transféré à Kraft Heinz lors du paiement.

6 Prix et Paiement

6.1 Le prix des Biens et/ou des Services sera ét dans la Commande. Le prix comprendra tout emballage, conditionnement, étiquetage, assurance, livraison, coût d'installation et tout autre coût encouru par le Fournisseur en lien avec les Biens et/ou les Services et leur livraison et/ou prestation, sauf indication contraire dans la Commande.

6.2 Toutes les sommes à payer selon l'Accord excluent la TVA et tout autre impôt ou taxe qui peut être à payer sur ces montants.

6.3 Le Fournisseur ne pourra facturer Kraft Heinz que lors ou après la livraison des Biens ou la réalisation des Services, et les factures émises plus tôt seront

4.2 Supplier shall promptly inform Kraft Heinz of any matter of which it is or reasonably should, be aware relating to the storage, transportation, handling, assembly or use of the Goods by Kraft Heinz (including legislation or advice from responsible or professional or legal bodies in respect of raw materials used in the manufacture of the Goods) and the actions it has taken and/or those that should be taken.

4.3 Kraft Heinz will not be deemed to have accepted the performance of the Services as completed until Kraft Heinz provide Supplier with formal acknowledgment in writing to that effect.

5 Title and Risk

5.1 Title to and risk in the Goods shall pass to Kraft Heinz on delivery in accordance with the Agreement, provided that if Kraft Heinz pays for the Goods prior to delivery, title to the Goods shall pass to Kraft Heinz when payments made.

6 Prices and Payment

6.1 The price of the Goods and/or Services shall be stated in the Order. The price shall be inclusive of all packaging, packing, labelling, insurance, delivery, installation costs and all other costs incurred by Supplier in relation to the Goods and/or Services and their delivery and/or performance unless otherwise specified in the Order.

6.2 All sums payable under the Agreement are exclusive of VAT and any other applicable tax or duty payable upon such sums.

7 Garanties et Qualité

7.1 Le Fournisseur garantit et déclare à Kraft Heinz que les Biens et leur emballage et étiquetage:

(a) seront accompagnés

7 Warranties and Quality

Heinz

10 Indemnisation

10

Indemnity

10.1 Le Fournisseur indemnisera et/ouendra indemne e
dégagera totalement Kraft Heinz et ses clients,
employéssoustraitantsetagentsdetouterresponsabilité
(dont toute obligation fiscale), perte, dommage,
réclamation, procédure et frais juridiques (à titre
d'indemnisation) directs, indirects ou consécutifs, ainsi
quetousjugementscoûts(dontlescoûtsd'exécution)et
dépenses que Kraft Heinz encoure ou subit, directement
ou indirectement de quelque manière que ce soit en
conséquence d'une violation, d'un manquement
d'exécutiond'undéfaut,d'unretardd'exécutionou d'une
exécution négligente de toute obligation du Fournisseur
comme définie par l'Accord, et/ou suite à tout rappel ou
retrait des Biens conformément à la clause 9.3, engagé
suite à tout manquement de la part du Fournisseur de
respecter ses obligations en ver -0.2

utilisésqu'auxfins de cetAccord,etserontrenvoyépar beusedfor
le Fournisseur immédiatement à la demande de Kraft
Heinz, auxseulsrisqueset frais du Fournisseur.2trre W n BT6 Td0ET0/Span

avec le Fournisseur ou gérant tout ou partie des actifs ou entreprises du Fournisseur, (ii) en vue d'arriver à un moratoire ou un arrangement volontaire en lien avec le Fournisseur, (iii) pour appliquer toute exécution ou procédure légale contre tout actif du Fournisseur ou (iv) par l'importe quel créancier du

16 Protection des données

16 Data Protection

16.1 Chaque partie accepte que dans le cadre de ses obligations selon l'Accord, elle respectera

17.2 Tout membre du Kraft Heinz Company peut appliquer n'importe quelle provision de l'Accord sur son propre compte ou pour le compte d'un autre membre du Kraft Heinz Company. Kraft Heinz peut céder, remplacer, déléguer, soustraire, transférer grever ou aliéner d'une quelconque autre manière tout ou partie de ses droits et responsabilités selon l'Accord les transférant à n'importe quel membre du Kraft Heinz Company (le "Supplier") ou un fournisseur, sans le consentement écrit préalable du Fournisseur. Aucune autre personne qui ne constitue pas une partie des présentes Conditions (incluant tout employé, responsable, mandataire, représentant ou soustraitant de l'une des parties) n'aura le droit de faire appliquer l'une des provisions de ces Conditions.

17.2 Any Kraft Heinz Affiliate may enforce any provisions of the Agreement on its own behalf or on behalf of any other Kraft Heinz Affiliate. Kraft Heinz may assign, novate, delegate, sub-contract, transfer, charge or otherwise dispose of all or any of its rights and responsibilities under the Agreement to any Kraft Heinz Affiliate at any time without the prior written consent of Supplier. No other pu6 Tc -0. .9 (s)9.4(ow)w 17.9 (nt)]Tf(di)6.9

19 Législation et juridiction
19.1 L'Accord et toute obligation non

19 Law and Jurisdiction